



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour au 30 juin 2025

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 30 juin 2025

Le ratio de solvabilité médian a rebondi à 122 % au 30 juin 2025, soit une augmentation de 3 % par rapport au trimestre précédent et un retour au niveau observé à la fin de l'exercice 2024. Dans l'ensemble, la solvabilité des régimes demeure solide, même si les ratios de capitalisation ont fluctué considérablement au cours du trimestre.

- Le ratio de solvabilité médian projeté était de 122 % au 30 juin 2025, soit une hausse par rapport à celui de 119 % au 31 mars 2025.
- Selon les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 30 juin 2025 est demeuré inchangé à 89 % par rapport au trimestre précédent. Seulement 3 % des régimes avaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, un chiffre également inchangé par rapport au trimestre précédent.
- En ce qui a trait aux rendements du capital investi durant le deuxième trimestre 2025, le rendement net moyen était de 1,5 %.
- Depuis le dernier trimestre, les taux d'actualisation de la solvabilité ont augmenté, ce qui a entraîné une réduction du passif des régimes.

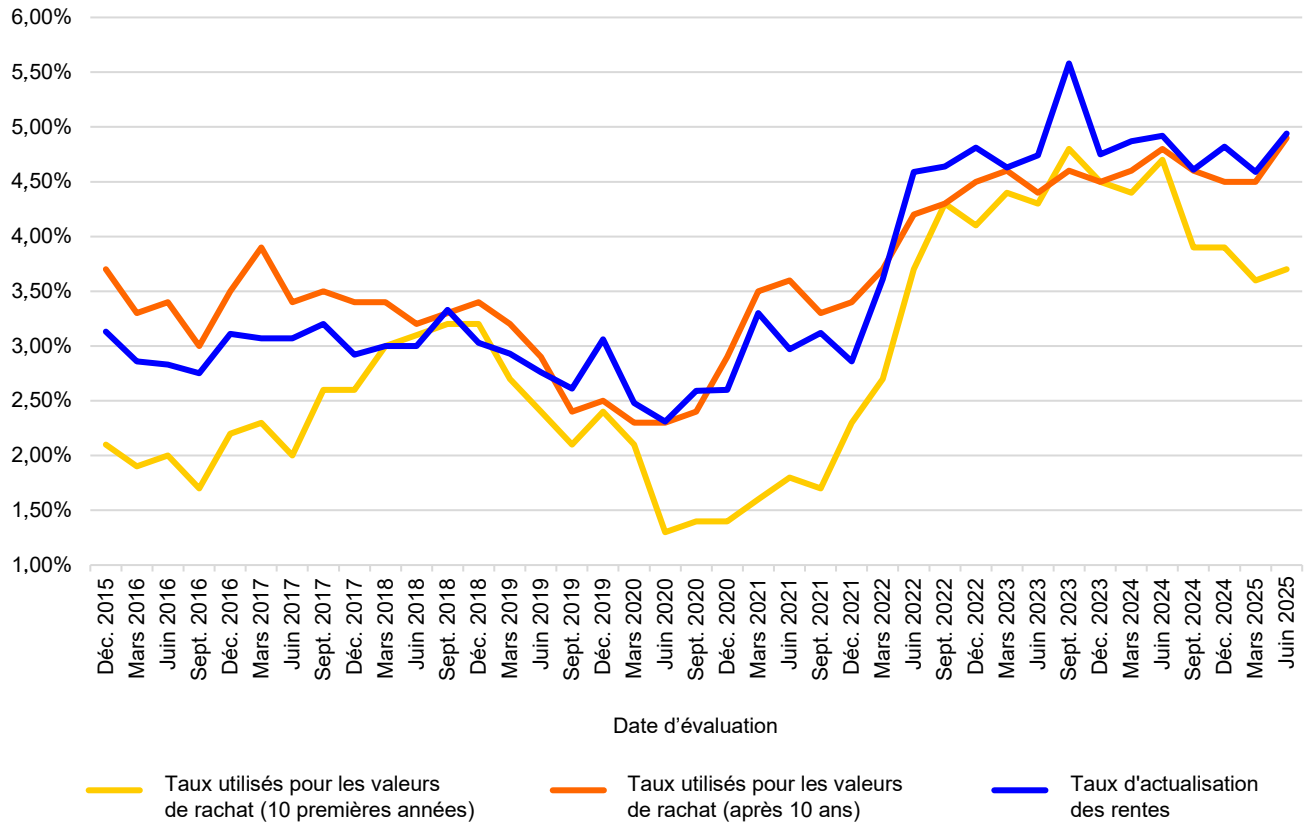
En raison de l'annonce des droits de douane étatsuniens le 2 avril 2025, les marchés mondiaux ont connu une volatilité accrue. Cela a entraîné une nouvelle baisse de 5 % du ratio de solvabilité médian au début du mois d'avril, suivie plus tard dans le trimestre d'une reprise qui l'a ramené au-dessus de son niveau du 31 mars malgré les inquiétudes persistantes concernant le commerce mondial et l'incertitude économique accrue. Ces fluctuations soulignent la sensibilité des niveaux de capitalisation des régimes de retraite et renforcent l'importance d'une vigilance et d'une gestion des risques soutenues, dans une perspective axée sur la viabilité à long terme. Il reste important pour les promoteurs de régimes de continuer d'appliquer des stratégies qui reflètent les caractéristiques spécifiques de leurs régimes.

Solvabilité projetée au 31 mars 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024
Ratio de solvabilité médian	122 %	119 %	122 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	89 %	89 %	91 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	8 %	8 %	7 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	3 %	3 %	2 %

La solvabilité projetée considérée dans son ensemble s’est améliorée depuis le dernier trimestre. La hausse de 3 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 mars 2025 est attribuable aux facteurs suivants :

- Hausse des taux d’actualisation aux fins des calculs de la solvabilité
 - Les taux d’actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie et pour la période ultime ont augmenté de 10 points de base et 40 points de base respectivement, tandis que le taux d’actualisation pour l’acquisition des rentes non indexées a augmenté de 35 points de base, ce qui a mené à une diminution des passifs des régimes.
- Rendements du capital investi par les caisses de retraite au deuxième trimestre de 2025
 - Les rendements estimés moyens brut et net (déduction faite des frais engagés) pour le deuxième trimestre 2025 s’établissaient respectivement à 1,8 % et 1,5 %.

Taux d'actualisation pour l'acquisition de rentes et les valeurs de rachat non indexées¹

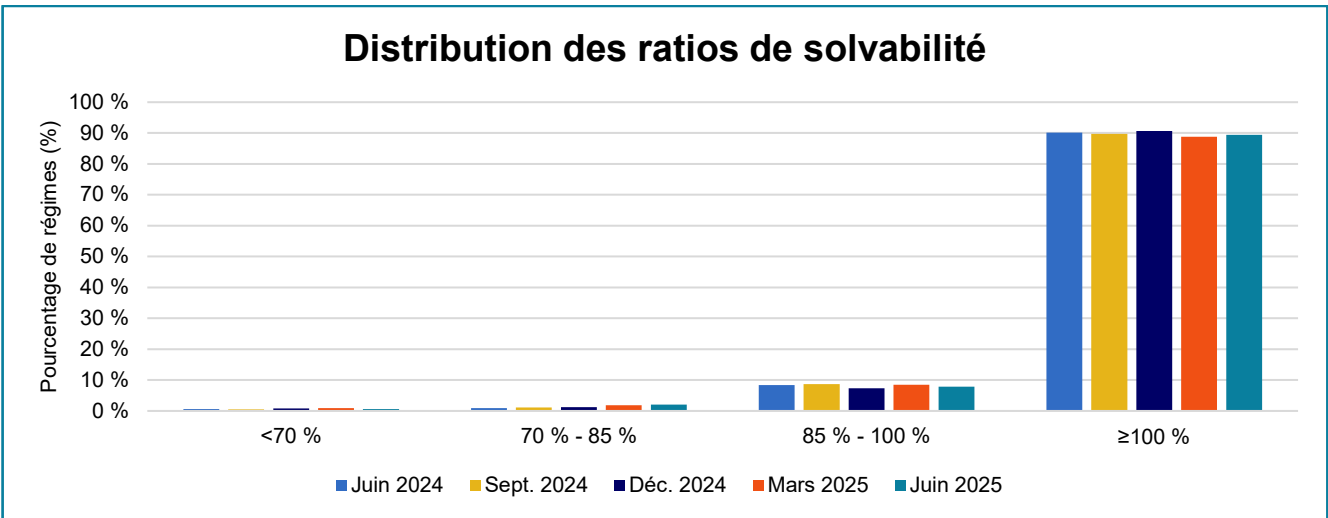
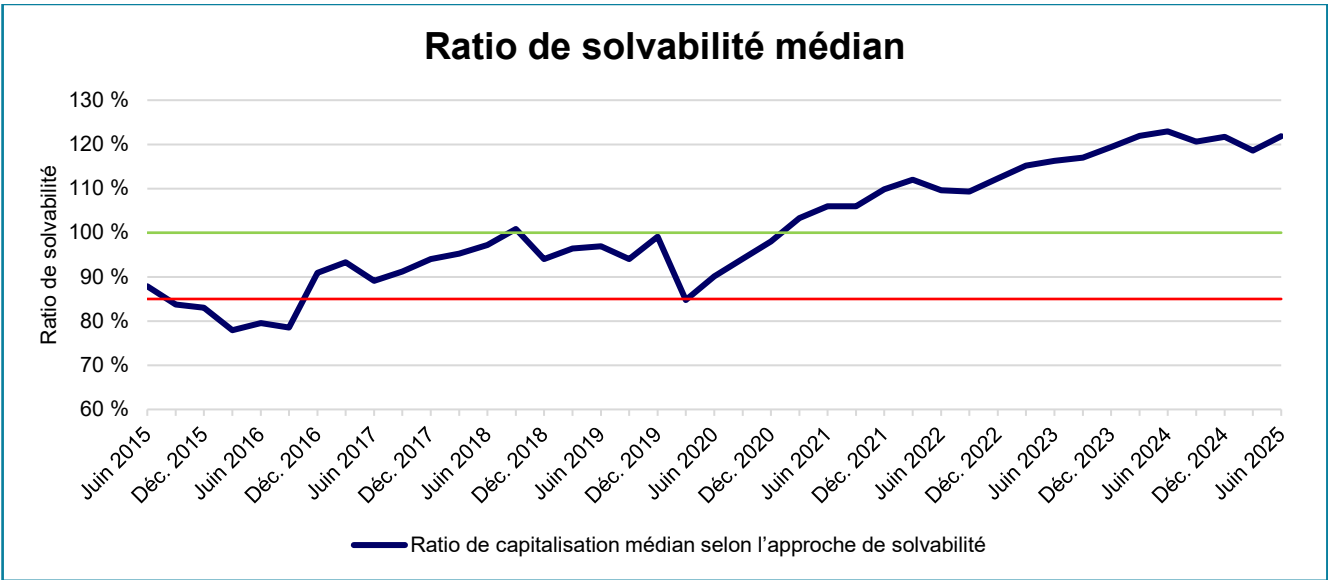


¹ En fonction d'un bloc de durée moyenne

Au deuxième trimestre de 2025, les Canadiens ont continué de subir l'incertitude économique liée aux droits de douane et aux préoccupations commerciales mondiales, mais les indices boursiers ont finalement augmenté et le dollar canadien s'est raffermi par rapport au dollar américain. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2025, la Banque du Canada a présenté deux scénarios : un premier scénario optimiste dans lequel la croissance du PIB stagne brièvement en raison des préoccupations liées aux droits de douane, mais reprend ensuite à un rythme modéré (avec une croissance du PIB de 1,6 % en 2025 et de 1,4 % en 2026), et un second scénario pessimiste selon lequel le PIB serait plus durement touché par l'incertitude liée aux droits de douane (avec une croissance du PIB de 0,8 % en 2025 et une contraction du PIB de 0,2 % en 2026). Les données de Statistique Canada montrent que le PIB a augmenté de 1,3 % entre avril 2024 et avril 2025. En mai 2025, le taux d'inflation selon l'IPC a reculé à 1,7 %, sous la cible médiane de 2 % de la Banque du Canada. Le taux de chômage a légèrement diminué, passant de 7 % en mai à 6,9 % en juin.

La courbe de rendement canadienne s'est légèrement redressée et accentuée, les rendements des obligations d'État de référence à 2 ans et à 10 ans ayant terminé le deuxième trimestre à 2,59 % et 3,28 %, respectivement. Pendant la même période, l'indice obligataire FTSE Canada Universe a enregistré un rendement de -0,57 % et le dollar canadien s'est apprécié de 5,7 % par rapport au dollar américain. L'indice composé S&P/TSX a connu une certaine volatilité en avril et a fortement chuté après l'imposition des droits de douane dits « du jour de la Libération », avant de se redresser pour atteindre des sommets historiques. L'indice composé S&P/TSX a enregistré un rendement de 8,53 % pour le trimestre.

Au deuxième trimestre, le taux d'intérêt directeur canadien est resté stable à 2,75 % et la fourchette cible des fonds fédéraux américains est restée inchangée, de 4,25 % à 4,50 %. La Réserve fédérale américaine a procédé à un resserrement quantitatif et a continué de réduire les avoirs inscrits à son bilan, et le total des actifs de la Banque du Canada a lui aussi diminué.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats présentés dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) pour chaque régime ont fait l'objet de projections au 31 mars 2025 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Liquidités et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif Immobilier	Autres
3,9 %	17,5 %	17,9 %	53,3 %	6,3 %	1,1 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T2 2025	0,7 %	8,5 %	5,7 %	-0,6 %	-2,3 %	-0,5 %
T1 2025	0,8 %	1,5 %	-1,7 %	2,0 %	1,8 %	2,2 %
T4 2024	1,1 %	3,8 %	6,3 %	0,0 %	-0,8 %	-4,6 %
T3 2024	1,2 %	10,5 %	5,0 %	4,7 %	5,8 %	14,6 %